

Moselle nord

Véronique Billottet prend la tête de la communauté de brigades de gendarmerie de Guénange

Par **Le Républicain Lorrain** - 20 nov. 2021 à 12:00 - Temps de lecture : 1 min | Vu 3677 fois



01 / 05

La lieutenant Véronique Billottet se présente devant ses hommes. Photo RL



02 / 05

Des médailles de bronze ont été remises à six gendarmes. Photo RL



03 / 05

Le lieutenant-colonel Chanudet présente la lieutenant Véronique Billottet. Photo RL



04 / 05

Le lieutenant-colonel Chanudet transmet le commandement à la lieutenant Véronique Billottet Photo RL



05 / 05

La lieutenant Billotet prend le commandement devant ses hommes. Photo RL

La lieutenant Véronique Billottet vient de prendre la tête de la communauté de brigades de gendarmerie de Guénange. Cette prise de commandement a été officialisée au cours d'une cérémonie dirigée par le lieutenant-colonel Guillaume Chanudet, commandant de la compagnie de gendarmerie de Thionville, et en présence de Thierry Hegay, sous-préfet de Thionville, devant un parterre d'élus, d'officiers, sous-officiers de gendarmerie et de gradés des autres corps de l'État.

28 ans de services au sein de la gendarmerie

Après vingt-huit années au sein de la gendarmerie, la lieutenant Véronique Billottet a obtenu sa première affectation en tant qu'officier à Guénange. Après plusieurs années au sein de brigades territoriales puis au sein de la section de recherche de Lyon, elle va changer de registre avec la direction d'une communauté de 33 gendarmes qui couvrent 28 communes. Comme l'a souligné le lieutenant-colonel Chanudet, « après vous être frottée à la haute délinquance, c'est un retour aux sources de la délinquance du quotidien. C'est un poste exigeant qui appelle à être en contact avec les autres citoyens. Avec une équipe solide, il faut établir une relation de confiance mais ferme avec la population. »

Au cours de la cérémonie, en présence de nombreux porte-drapeaux, six gendarmes ont également été décorés de la médaille de bronze de la Défense nationale.